



***ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION
DE L'ALLIER
Saison 2024 - 2025
LAPALISSE – 08 NOVEMBRE 2025***



PROCES-VERBAL

MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER NATATION

Il remercie très sincèrement de leur présence :

- Mesdames et Messieurs les Présidents-es des Clubs,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur du CDAN 03,

Les personnalités qui assistent à la réunion ce jour :

Mme Stéphanie Chervin , Adjointe au Maire, représentant M. le Maire de Lapalisse

Mme Florence Barbat Cheffe de Service, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement de l'Allier

M Jean-Luc Manaudou, Président de la ligue AURA natation

M Maxime Usclat, Secrétaire général de la ligue AURA natation.

Il convient d'excuser :

- M Claude Riboulet, Président du Conseil Départemental,
- M Jean-Luc Framont, Président du CDOS 03.

Appel nominal des Clubs et contrôle des pouvoirs

Suite à l'appel des Clubs, le contrôle de la liste d'émargements et des pouvoirs, le total des voix représentées est de 2 328 sur 2 328 soit 100 % des voix représentées. Le quorum étant atteint l'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

CLUBS	Nb. de Licences 2023/2024	Nb de voix attribuées
A.S.C. ST GERMAIN DES FOSSES	167	167
A.S. DOMPIERRE	119	119
ASPTT MONTLUCON	53	53
COSNE D'ALLIER C.S.	13	13
GANNAT O.N.	599	599
LAPALISSE	100	100
MONTLUCON NATATION	511	511
N.C. MOULINS	277	277
VICHY DOME SYNCHRO	54	54
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	435	435
TOTAL	2 328	2 328

Le Président demande aux membres du comité s'il y a des observations sur le procès-verbal de l'Assemblée générale électorale qui s'est déroulée le 19 octobre 2024. Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

ALLOCATION DU Président (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

Le Président prend la parole pour son bilan de l'activité de la dernière saison sportive

En complément, dans le dossier remis aux participants se trouvent des tableaux faisant état de l'évolution du nombre de licences et du classement des nageurs-ses.

ELECTIONS

Il a été fait appel à candidatures pour des postes vacants au sein du Comité Directeur du Comité Départemental de Natation de l'Allier. Trois licenciés ont adressé leur candidature :

M Jean-Baptiste Bachelier, Club de Cosne d'Allier,

M Jean-François Destannes, VVAN,

Mme Angélique Marre, VVAN (absente ce jour).

Le Président propose à l'Assemblée que les candidats se présentent.

Les présidents des Clubs sont invités à voter.

Il est rappelé que les règles qui s'appliquent actuellement font que le décompte des voix se fait selon la modalité suivante : un licencié = une voix.

A l'issue du dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de clubs : 10

Nombre de clubs votants : 10

Nombre de suffrages exprimés : 2 328

Selon la répartition suivante :

	OUI	NON	NULS	BLANCS	TOTAL
Bachelier J-B	2 278	0	0	50	2 328
Destannes J-F	2 323	5	0	0	2 328
Marre A	1 668	599	0	61	2 328

Résultat : Les 03 candidats sont déclarés élus.

RAPPORT MORAL (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

Le rapport présenté par la Secrétaire générale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

La Trésorière effectue la présentation des tableaux remis aux membres relatifs aux résultats de la saison sportive.

Les vérificateurs aux comptes certifient les résultats présentés. Ils ont procédé aux contrôles des comptes, accompagnés de toutes les pièces justificatives en date du 21 octobre 2025 et ils sont conformes.

Il est demandé aux membres présents de se prononcer sur les comptes : ces derniers sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Il s'en suit la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2025/2026.

Suite au vote : le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les membres du comité sont invités à se prononcer sur les tarifs : (cf tableau annexé au présent procès-verbal).

Le montant des tarifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

DESIGNATION DES VERIFICATEURES AUX COMPTES

Mme Catherine Grandrémy et Mme Sofi Branger acceptent de poursuivre ces missions pour la vérification des comptes au sein du comité.

RAPPORT DES COMMISSIONS (Cf en annexe l'intégralité des rapports)

Il s'en suit la présentation des rapports des Présidents des commissions : Cf en annexe l'intégralité des rapports) :

- Commission sportive
- Commission Officiels
- Commission Maîtres
- Commission Water-Polo
- Commission Natation artistique
- Commission des récompenses
- Commission éthique et communication

Laurent Robin fait un point sur les travaux en cours pour la migration vers le nouveau site internet qui interviendra en début d'année 2026.

Sa configuration sera identique à celui d'autres clubs de la région AURA et de la ligue AURA.

Le site sera hébergé à titre gratuit par la ligue AURA.

Il incite les clubs à faire parvenir au CDAN un maximum d'articles et de photos pour faire vivre ce site.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Mme Florence Barbat du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports remercie pour l'invitation de ce jour et précise qu'elle fait son possible pour participer aux plus grands nombres d'Assemblée générales.

Elle va à la rencontre des clubs et reste disponible pour échanger.

Elle constate une modification des pratiques sportives qui s'accroît depuis le COVID et les clubs sont désertés.

Elle félicite les Clubs pour leur investissement au regard des difficultés des jeunes envers la pratique sportive.

Mme Florence Barbat apporte quelques précisions sur les derniers dispositifs mis en place pour l'obtention de subventions et les modifications sur la saison sportive.

Elle préconise de continuer à développer l'apprentissage au sein des structures.

Mme Stéphanie Chervin adjointe au Maire de Lapalisse remercie le Comité Départemental de Natation pour l'invitation de ce jour. Du fait de son mandat, elle connaît le contexte de fonctionnement actuel des associations et insiste sur le fait que les clubs « tiennent » avec peu de bénévoles.

Elle est fière du développement du club de Lapalisse au cours de ces dernières années.

Elle rappelle que la Municipalité, dans la limite des possibilités, est à l'écoute des besoins du club.

M Jean-Luc Manaudou, Président de la ligue AURA natation prend la parole.

Il remercie le Président du CDAN pour l'invitation à cette assemblée générale et insiste sur son expertise.

Il rappelle que trois membres du Comité Départemental de Natation de l'Allier sont membres de la Ligue : Thierry Lefaure, Vice-Président ; Christelle Desforges pour la commission informatique, Patrice Gozard à la commission de discipline régionale.

Il explique que les courriers reçus par certains comités concernant une demande de paiement d'une somme pour un droit à l'image seraient « une anarque ». Les juristes de la fédération préconisent de ne pas régler les sommes demandées.

M Jean-Luc Manaudou explique le fonctionnement de la Fédération et les coûts générés par l'embauche de Conseillers techniques privés.

Il commente les modalités de calcul des subventions fédérales et les répartitions auprès des Comités départementaux qui respectent la politique sportive fédérale.

Le Président de la ligue AURA revient sur les modalités de la labellisation et l'importance pour les clubs.

Il regrette l'absence de Présidents de clubs de l'Allier à la réunion des Présidents qui s'est déroulée au mois de septembre 2025 ;

Le Président de ligue évoque la relance de l'ERFAN, des démarches sont en cours pour obtenir le label Qualiopi qui permettra de dispenser les enseignements.

Maxime Usclat intervient pour expliquer quelques modifications sur les équipes Water-Polo avec notamment la création d'une série U21.

Il profite de sa présence dans le département de l'Allier pour adresser ses félicitations au club de Water-polo de Moulins, seul club de la ligue à avoir engagé une équipe jeune dans toutes les catégories.

Il demande que soit fixée une date au sein du département de l'Allier pour venir avec Jade et Guy pour échanger sur les problématiques locales.

QUESTIONS DIVERSES

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président du CDAN03 remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée générale.

Il est procédé à la remise des récompenses aux nageurs-ses méritants, ainsi que des dirigeants.

Après quelques photos avec les récompensé-es, le Président convie l'ensemble des participants au traditionnel vin d'honneur.

L'assemblée générale est clôturée à 18h30

Thierry LEFAURE
Président

Bernadette GARÇON
Secrétaire générale